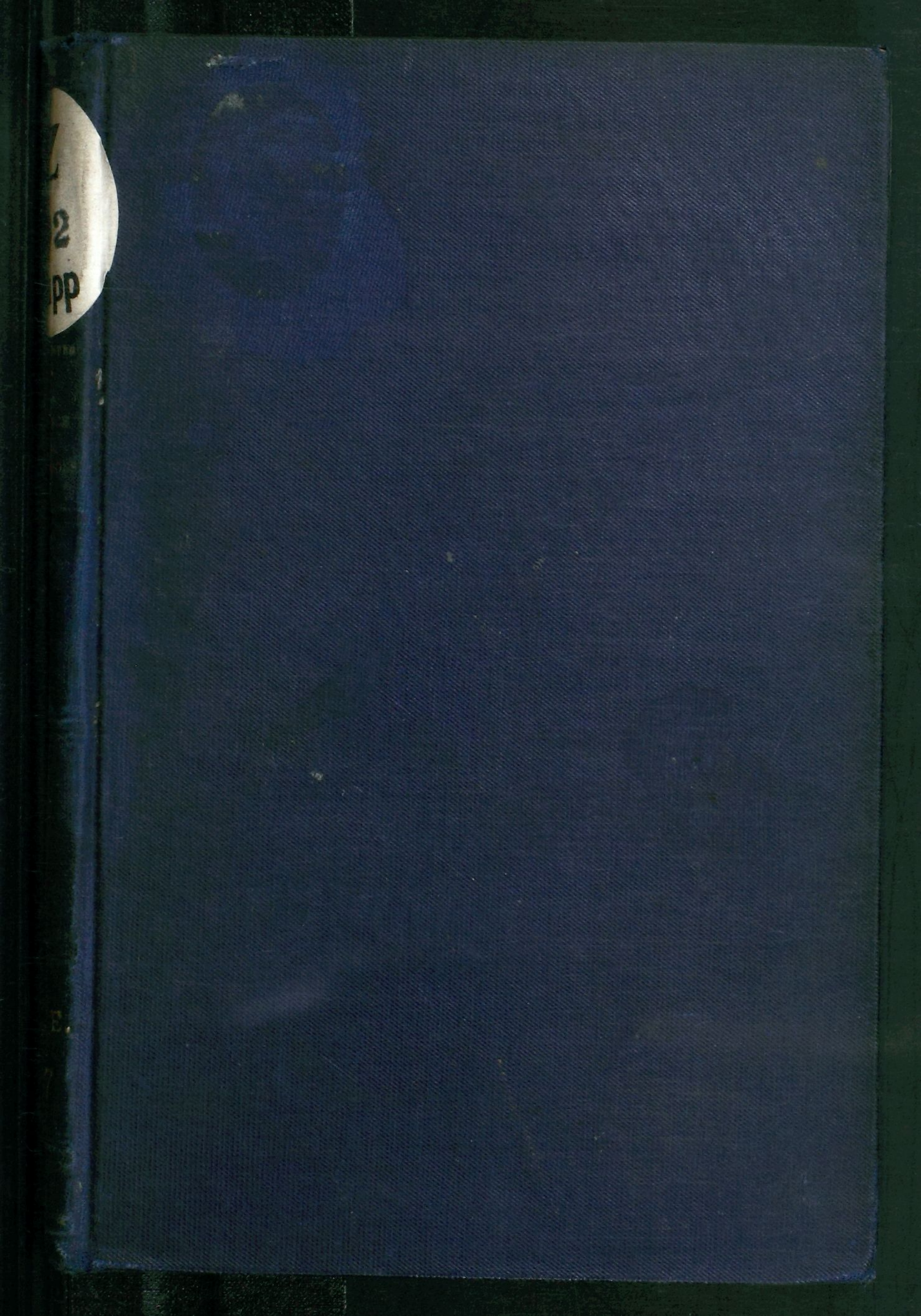
[illegible]

LA
SCIENCE
DES
RELIGIONS

I. O. E

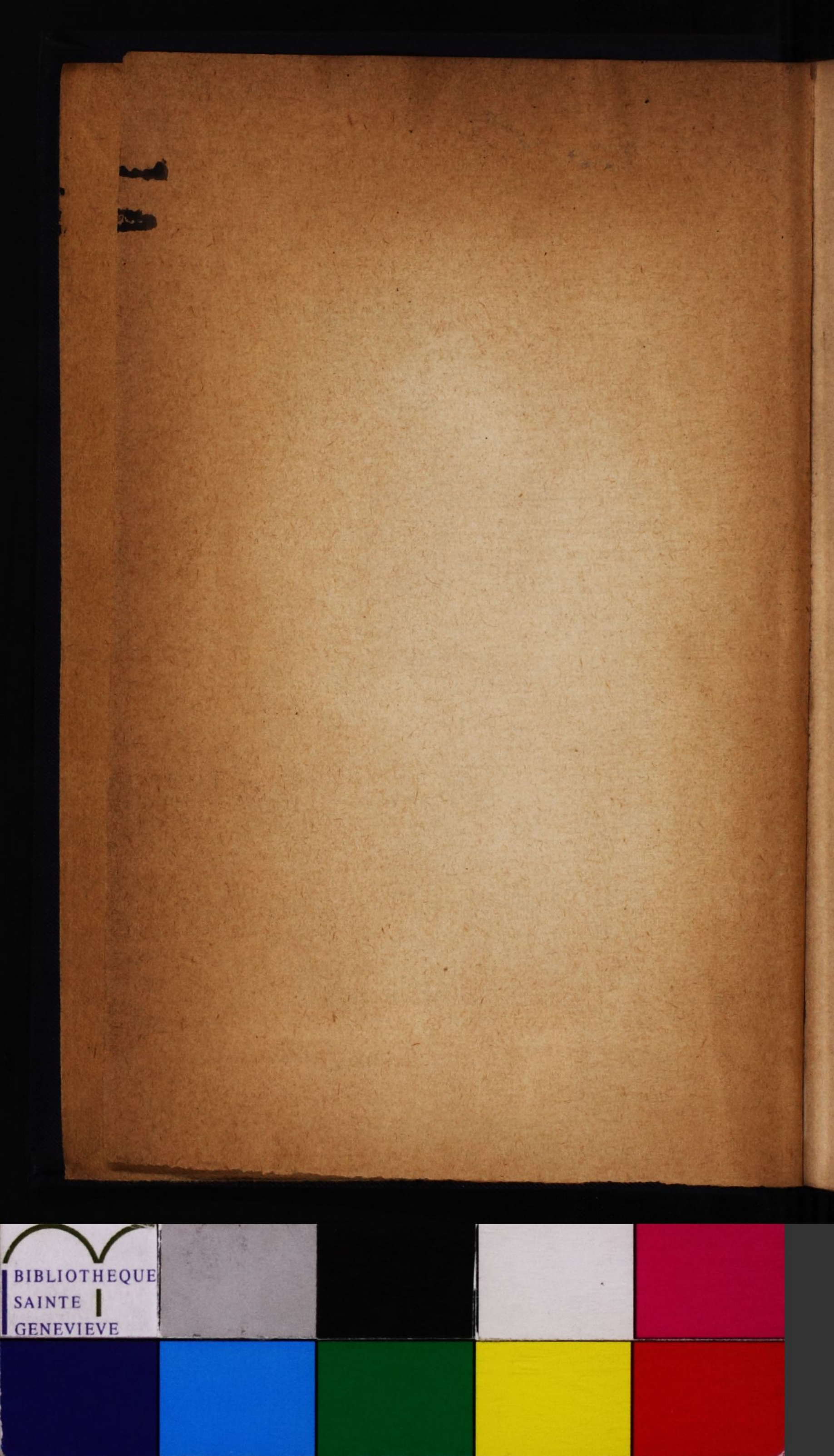
47










BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE



BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

XLVII

LA SCIENCE DES RELIGIONS ET L'ISLAMISME

LE PUY. — IMPRIMERIE MARCHESSOU FILS

LA
SCIENCE DES RELIGIONS
ET L'ISLAMISME

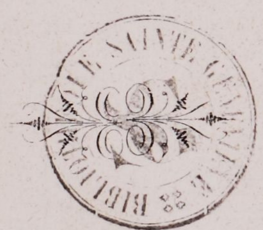


DEUX CONFÉRENCES

Faites le 19 et le 26 mars 1886, à l'École des Hautes-Études (section des sciences religieuses)

PAR

HARTWIG DERENBOURG
Directeur adjoint à l'École des Hautes-Études
(section des sciences religieuses).



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1886



LA SCIENCE DES RELIGIONS ET L'ISLAMISME

MESSIEURS,

IL y a dix sept ans presque jour pour jour qu'en mars 1869 je débutais dans l'enseignement de l'arabe par une leçon d'ouverture sur la composition du Coran [1]. Par une mesure très libérale

1. Cette leçon a paru dans la *Revue des cours littéraires* du 17 avril 1869, p. 312-318.

de M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, les salles Gerson, aujourd'hui annexées à la Faculté des lettres, dont les cadres se sont tellement élargis dans ces dernières années, avaient été ouvertes à un certain nombre de cours libres, indépendants les uns des autres, où quelques vétérans faisaient un dernier effort pour démontrer leur supériorité sur leurs émules officiels, où de nouvelles recrues allaient bravement au feu pour conquérir leurs chevrons.

Nous étions en vacances, lorsque commença le siège de Paris; on nous y maintint indéfiniment. L'initiative de M. Duruy et de son éminent collaborateur, M. Dumesnil, après avoir réussi au-delà de leurs espérances, n'eut pas de lendemain. Nous ne figurions pour aucune somme, si minime qu'elle fût, au budget. Aucun ministre n'avait intérêt à plaider notre cause. Les anciens d'entre nous, condamnés de nouveau au silence, se résignèrent; les jeunes, pleins de foi dans l'avenir, se mirent à chercher un toit

moins chancelant qui leur offrît un abri moins provisoire.

Dix ans plus tard, quatre épaves de ce naufrage, successivement recueillies par l'École spéciale des langues orientales, se trouvaient de nouveau réunies après avoir été longtemps séparées. M. le comte Kleczkowski, qui vient de mourir, a brillamment couronné sa carrière de diplomate par ses succès dans l'enseignement du chinois; M. le baron Des Michels a conquis une légitime autorité tant par ses publications que par son cours d'annamite; M. Louis Leger, qui nous a quittés l'an dernier pour devenir professeur au Collège de France, nous est du moins resté comme professeur honoraire; enfin on m'a confié la chaire d'arabe littéral, si brillamment remplie par l'illustre Silvestre de Sacy de 1796 à 1838, supprimée en 1868, un an après la mort de son successeur, M. Reinaud.

Les circonstances me ramènent aujourd'hui, après tant d'années, au sujet que j'avais choisi spontanément lors de mon

entrée dans la carrière. Depuis lors, dans aucun de mes cours, je n'avais repris le Coran comme texte d'explication. Pour être absolument sincère avec vous et avec moi-même, au risque peut-être de vous effrayer d'avance, je ne vous cacherai pas le motif de cette exclusion prolongée : il me semblait que, dans des conférences aussi suivies que les nôtres, où le tour de parole est aussi espacé pour chacun, le Coran passerait pour un texte vraiment par trop austère, non pas pour celui qui explique, car celui-là est toujours préoccupé d'assurer sa marche, mais pour ceux qui écoutent et qu'il s'agit d'intéresser afin de les tenir en haleine.

Il faut avouer qu'il y a dans le Coran au moins les deux tiers des *sourates* (c'est ainsi qu'on nomme les cent quatorze chapitres dont il se compose) qui sont remplies d'apostrophes banales, d'attaques contre les religions autres que l'islamisme, de mouvements de colère et d'impatience contre le sort, de bulletins de bataille, de morceaux écrits dans un style

très négligé à l'époque où le Prophète, découragé par les luttes qu'il avait eu à soutenir, semblait ne plus croire lui même à sa mission.

Si, pourtant, je me suis décidé à renouveler la tentative, c'est que je la reprends dans des conditions bien autrement favorables. A ce moment-là, j'étais réduit à considérer comme une bonne fortune un auditoire presque uniquement composé d'amateurs. Si j'avais demandé à un seul d'entre eux s'il était préparé, le vide se serait immédiatement fait autour de ma chaire. Leur assiduité était la récompense de ma discrétion. Je cherchais à les distraire pour ne pas les perdre. Je leur ai gardé une profonde reconnaissance de leur bonne volonté persistante; ils assistaient à peu près régulièrement à mon cours et jugeaient de mes progrès, tandis que je pouvais seulement constater leur présence. Nous aurions pu nous donner réciproquement un certificat d'exactitude, j'aurais été hors d'état de décerner à aucun d'eux un diplôme.

Le zèle avec lequel vous avez répondu cette fois encore à mon appel est la meilleure preuve que je ne m'agite plus dans le vide. Il y a entre nous, Messieurs, un contrat librement consenti, qui nous unit, sans que nous ayons jamais eu besoin ni d'en discuter, ni d'en formuler les clauses. De mon côté, je cherche à disposer les faces diverses de mon enseignement, en m'inspirant de vos intérêts les mieux entendus; quant à vous, vous m'apportez le concours de votre attention la plus soutenue, de votre collaboration la plus persévérante. La tâche du professeur est singulièrement allégée lorsqu'il connaît la composition de son auditoire et qu'il peut ajuster son cours au niveau de ceux auxquels il s'adresse. Je me sens rassuré en face d'élèves que j'ai pratiqués depuis longtemps, que je sais imprégnés de l'esprit scientifique, et qui rivaliseront avec moi d'ardeur dans le nouveau champ ouvert à leur activité, la connaissance de l'islamisme et du Coran.

Dès notre prochaine conférence je vous

rendrai la parole, nous reprendrons notre échange d'idées, et je me contenterai, comme à l'ordinaire, de diriger la marche et l'ordre de vos discussions. Pour cette fois, je vous demanderai la permission de vous exposer dans quelle mesure ce cours complètera le cycle des études pour lesquelles vous voulez bien me considérer comme un de vos guides. S'il faisait double emploi avec ce qui existe déjà ailleurs, qu'aurions nous besoin, moi de le faire, vous de le suivre? Il importe donc de tracer de prime abord, avec exactitude, la ligne de démarcation qui sépare cet enseignement nouveau des terrains limitrophes; il importe de justifier la nécessité ou au moins l utilité de ce nouveau rouage, dont nous allons expérimenter ensemble les ressorts et le jeu.

De tels prolégomènes, je me suis cru en droit de les supprimer, lorsque je pouvais prendre comme modèles des prédécesseurs tels que Silvestre de Sacy, Mac Guckin de Slane et Stanislas Guyard. Si je n'ai pas été directement l'élève de Silvestre de

Sacy, j'ai eu l'honneur d'être initié à la méthode du maître par un de ses meilleurs élèves, par le continuateur de sa tradition, par l'annotateur et le réviseur de sa *Grammaire arabe*. Avant que je l'aie nommé, vous avez reconnu à ces traits le patriarche des études orientales en Europe, l'éditeur du Baidâwî, M. le professeur Fleischer.

La voie lumineuse, où je n'avais qu'à m'engager à la suite de ces hommes éminents pour étudier à leur exemple l'histoire, la littérature, la langue des Arabes, présente une solution de continuité à l'endroit où elle m'aurait éclairé sur la route à suivre pour vous faire connaître l'islamisme et les religions de l'Arabie. Telle est la double rubrique de ce cours. Nous réaliserons la seconde partie du programme qui lui a été assigné par une classification raisonnée des divinités de l'Arabie méridionale d'après les inscriptions sabéennes et himyarites. En reconstituant ce panthéon d'après les documents originaux, gravés sur la pierre ou sur le

bronze, nous aiderons pour notre faible part à la grande œuvre du *Corpus inscriptionum semiticarum*, monument qu'est en train d'élever l'Académie des inscriptions et belles-lettres [1].

La moisson que rapporteront à la science des religions nos recherches épigraphiques, ne risque pas d'être confondue avec les résultats de nos autres travaux. Aussi ne vous parlerai-je aujourd'hui que de l'islamisme et de la place que les études sur cette religion méritent d'occuper dans notre enseignement national.

L'École où ce nouveau cours est inauguré, a elle-même besoin de conquérir son droit de cité parmi les Écoles spéciales qui font de Paris un si remarquable centre d'instruction. Pour ma part, je crois à sa prospérité et à son influence si elle les mérite par la sincérité et la sagesse de ceux qui seront appelés à y prendre la

1. Trois fascicules de la section phénicienne ont paru, sous la signature de M. Ernest Renan, en 1881, 1883 et 1885.

parole. Elle ne peut périr que par ses fautes. Si, au contraire, elle réussit à ne pas dévier des principes qui ont présidé à sa fondation, si elle sait éviter les écarts, elle est appelée à devenir une des créations les plus originales, les plus hardies et, j'en ai la ferme conviction, les plus solides et les plus durables qu'aura vu naître le déclin actuel du XIXe siècle.

L'examen auquel nous allons nous livrer ensemble s'appliquera successivement aux questions suivantes sur lesquelles nous devrons nous contenter d'une vue à vol d'oiseau :

1° Qu'est-ce en général que la science des religions, quels sont ses procédés et ses méthodes d'investigation ?

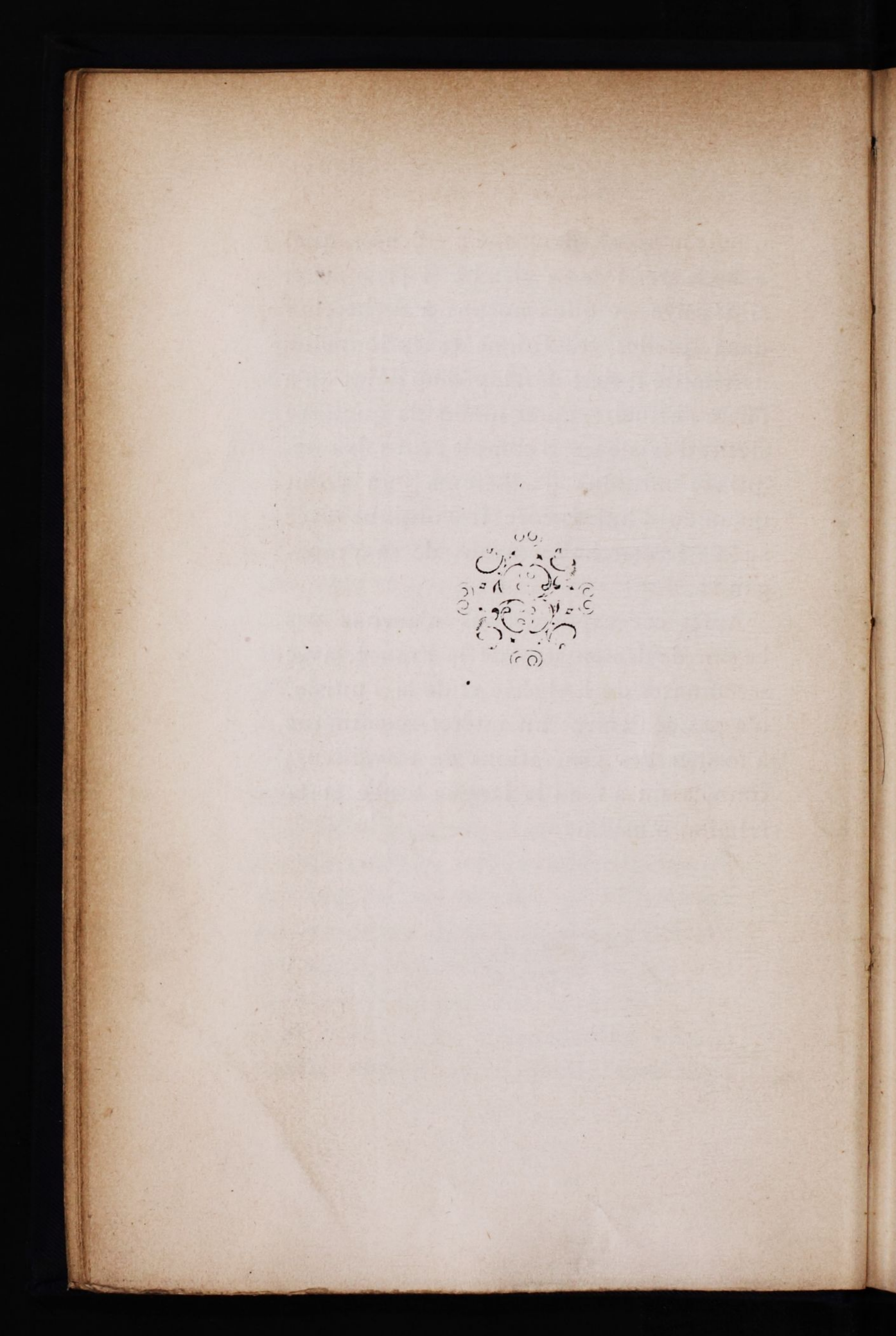
2° Dans cette science une fois définie, à quels résultats serons-nous conduits par une enquête impartiale sur l'islamisme, sur la mission de son prophète Mahomet (ou plutôt Mohammad), sur l'authenticité et l'autorité de son code, le Coran ?

3° Nous nous demanderons ensuite quelle dogmatique, quelle théologie,

quelle morale l'islamisme a prêchées, quel a été le secret de sa victoire si prompte et si décisive, et nous aurons à rechercher dans quelles conditions exceptionnelles de vitalité il s'est développé au point qu'à l'heure actuelle, après moins de quatorze siècles d'existence, il compte cent soixante-quinze millions d'adhérents, au point qu'aujourd'hui encore il continue avec succès la marche en avant de sa propagande.

Après cet exposé, nous n'aurons pas besoin de démontrer que la France, avec ses annexes de l'Algérie et de la Tunisie, n'a pas seulement un intérêt scientifique à former des générations de travailleurs connaissant à fond la langue arabe et la religion musulmane.







I

La science des religions date d'hier, mais elle a bien vite réclamé et conquis sa place au soleil. L'astre qui répand sur la terre et sur l'homme chaleur et lumière, que l'homme primitif a partout adoré comme un bienfaiteur, ne pouvait la lui refuser sans ingratitude.

Pour ne parler que de la France, l'outillage dont y dispose aujourd'hui la science des religions, me paraît tout à fait approprié à la faire prospérer et progresser. Elle a été naturalisée et définitivement implantée dans notre pays par la chaire du Collège de France, occupée, avec quel éclat! vous le savez, par le président de cette section, M. Albert Réville. De cette

chaire unique se sont détachées, comme les branches d'un même arbre, les douze conférences dont se compose actuellement l'École dite des sciences religieuses.

Pour en mieux marquer le caractère, on a inscrit sur le fronton du nouvel édifice : *École des hautes études, cinquième section*, c'est-à-dire qu'on a mis les sciences religieuses sur le même plan que les sciences mathématiques, physiques, naturelles, philologiques et historiques. C'est avec la quatrième section, celle des sciences historiques et philologiques, que s'est, par la nature même des choses, établi immédiatement le lien le plus intime. On lui a emprunté avec de légères modifications son règlement et son organisation ; on lui a même emprunté quelques-uns de ses maîtres.

La science des religions possède sa revue, fondée en 1880 par notre excellent collègue, M. Maurice Vernes, aujourd'hui dirigée par un autre de nos collègues, auteur d'un livre estimé sur *La religion à Rome sous les Sévères*, M. Jean Réville.

Le titre même de la revue, *Revue de l'histoire des religions,* est un programme.

Les musées, au grand profit des études sur les religions, avaient d'avance amoncelé des documents de premier ordre sur le passé des croyances humaines.

Les collections du Louvre regorgent d'idoles égyptiennes, chaldéennes, assyriennes, phéniciennes, grecques et romaines. L'antiquité revit avec ses usages et ses traditions dans les statues et les bas-reliefs, représentations et symboles de l'idée religieuse dans les différents pays et aux diverses époques.

Le cabinet des antiques et médailles de la Bibliothèque nationale renferme aussi des pièces capitales dans ses vases chypriotes, dans ses spécimens de la glyptique orientale, dans ses bijoux et ses pierres gravées.

Signalons encore le Musée d'ethnographie du Trocadéro, dont les conservateurs, MM. Hamy et Landrin, sont chargés de centraliser et de grouper pour l'étude les envois de nos explorateurs. Les collections

d'objets rassemblés en Europe, en Amérique, en Océanie et dans les régions polaires sont classées, et le public est admis à voir plus d'un millier de dieux et de fétiches exposés dans les vitrines. On m'assure que la galerie africaine sera ouverte avant la fin de l'année.

Le musée, créé à Lyon par M. Guimet, qui vient d'être donné à l'Etat et dont les constructions commencent à sortir de terre sur la place d'Iéna à Paris, possède, outre des modèles exquis des céramiques chinoise et japonaise, une réunion unique de tout ce qui peut illustrer « les religions de l'Inde, du Japon, de l'Égypte et de l'Europe ancienne [1]. »

Aux nombreux Bouddhas, qu'il va faire entrer comme un précieux accroissement de nos richesses nationales, viendront s'ajouter plus tard, le plus tard possible, je l'espère, ceux que M. Cernuschi a ras-

1. Milloué (L. de). *Catalogue du musée Guimet. Première partie, Inde, Chine et Japon*, Lyon, 1883, LXVIII et 323 pages in-12.

semblés, en particulier le Bouddha monumental qui ornait une place publique de Jeddo et auquel il a élevé un palais, j'allais presque dire un temple. Dès à présent, cet héritage divin, avec l'hôtel bâti à sa mesure, est destiné à devenir le Musée Cernuschi. Le Musée Guimet s'en distinguera de plus en plus par son caractère d'universalité ; car M. Guimet, devenu directeur à vie, se propose de n'en exclure aucune des religions anciennes et modernes.

Qu'entend-on par une religion ? Nous avons emprunté au latin ce mot, dont l'étymologie est douteuse. Vient-il de *religere* « relire », comme le veut Cicéron [1] ; est-ce un dérivé de *religatio*, provenant de *religare* « attacher, nouer », comme le prétendent Servius et Lactance ? D'après la première explication, la religion

1. Telle est l'étymologie adoptée par MM. Bréal et Bailly dans leur *Dictionnaire étymologique latin* (2e éd., Paris, 1886, p. 156 et 157).

serait comme un formulaire que l'homme « relirait » sans cesse, de même qu'en Italie il était appelé à lire « la loi gravée sur des tables et affichée au Forum [1] ». Remarquons en passant que le nom du Coran, qui signifie « lecture », se rattacherait à la même conception, et que, dans le livre de Néhémie (VIII, 8), le livre contenant la loi de Dieu est appelé *Ham-mikrâ*, « la lecture ». Admet-on, au contraire, que la religion signifie le lien qui unit l'homme à la divinité, on fait, je crois, de mauvaise philologie, mais en

1. Le mot latin *lex* est avec raison expliqué ainsi par M. Bréal dans les *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, V, 3 (1883), p. 196-197; cf. Bréal et Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, p. 159. Où les savants auteurs de ce dernier ouvrage ont-ils puisé leur assertion que « chez les peuples sémitiques la loi, c'est l'écriture; chez les Romains..., c'est la lecture? » Lorsque l'on parle des Écritures, ou de l'Écriture sainte, c'est là une expression qui n'appartient pas à la langue de l'Ancien Testament, et qui se rencontre pour la première fois dans le Nouveau Testament.

revanche l'on fait (que l'on me pardonne ce néologisme!) d'excellente hiérographie.

Une religion, en effet, n'est pas autre chose qu'un ensemble de propositions érigées en axiomes sur la nature des rapports entre l'homme et l'inconnaissable divin. Le sentiment de notre faiblesse a appelé comme corollaire naturel et comme atténuation nécessaire le besoin d'en appeler à des forces supérieures, dont nous invoquons l'appui pour supporter les misères de la vie et la déception de la mort.

C'est ainsi que les mêmes aspirations ont amené, comme une protestation générale contre la réalité, un élan de l'humanité entière s'élançant par la pensée vers des régions plus élevées, régions que chaque temps, chaque génération, chaque agglomération, ont peuplées différemment, selon les idées régnantes, l'éducation des intelligences, les tendances nationales et locales. Les épanchements de la joie et de la douleur, du contentement et de la détresse se sont partout donné libre cours dans la prière, action de grâces ou appel

à la miséricorde, confidence de l'âme qui déborde par l'excès du bonheur ou de l'infortune.

Sur toutes les parties de notre planète, l'homme a éprouvé un réel soulagement lorsqu'il a cru franchir les limites du ciel qui borne son horizon, et qu'il a rattaché ses destinées à un idéal de toute-puissance et de justice infinie. Depuis les fétiches adorés par les sauvages jusqu'au Dieu unique et immatériel des religions les plus raffinées, la foi des vrais croyants a relevé leurs courages chancelants, a consolé leurs cœurs affligés, a fait luire dans les ténèbres de leurs vies attristées un rayon d'espérance.

La science des religions ne saurait se contenter d'enregistrer ces titres qui démontrent l'antiquité de l'idée religieuse et les services qu'elle a rendus de temps immémorial à ses partisans, mais qui ne préjugent rien en faveur de sa légitimité, ni de la justesse des solutions qu'elle propose. Les diverses théologies, dans le sens du moins que l'on donne habituellement à ce

mot parmi nous, affirment toutes une même prétention : chacune d'elles prétend au dépôt exclusif de la vérité révélée. La science doit se montrer respectueuse des convictions sincères qu'elle rencontre sur son chemin, mais elle est en droit, après leur avoir rendu hommage, de remonter jusqu'à la source où elles ont pris naissance et d'en suivre le cours à travers le temps et l'espace. Une pareille enquête doit être menée dans un esprit de calme impartialité, à égale distance de l'apologétique, qui admire de confiance, et de la polémique, qui condamne d'avance, sans la passion ardente du néophyte, sans le dédain moqueur du sceptique.

Dans la classification des connaissances humaines, la science des religions, cette nouvelle venue qui a si vaillamment revendiqué sa préséance, quelle place convient-il de lui assigner ?

La science des religions doit-elle être rangée dans l'ordre des sciences philosophiques ? Certes, le problème métaphysi-

que qu'elle résout par la dogmatique, a toujours hanté l'esprit des philosophes, qui ont bâti des systèmes, concilié ou aggravé les discordances dont ils étaient frappés, envisagé les questions pour les éclairer ou les obscurcir, qui enfin ont agité, imaginé, développé des théories sur les causes premières et sur les causes finales, sur le passé et l'avenir du monde.

Mais une aristocratie intellectuelle peut seule goûter ces quintessences de raisonnements, d'inductions et de déductions, de combinaisons, qui ne risquent pas d'avoir prise sur le vulgaire. La philosophie et la religion sont parfois arrivées aux mêmes sommets, mais par des chemins bien différents, celle-là par un effort de la raison, celle-ci par l'intervention du surnaturel et de la révélation; l'une par la tension d'esprits encyclopédiques cherchant la synthèse et les principes de toutes choses, l'autre par la propagande populaire de doctrines surhumaines, illuminées d'une auréole divine. On a souvent essayé de soumettre les religions au con-

trôle du libre examen, tandis que le propre des religions est précisément de s'imposer sans admettre la discussion. La controverse philosophique et la soumission religieuse partent de principes générateurs trop opposés pour jamais se confondre. Rivales dans leur amour du vrai, elles se doivent une tolérance et une estime réciproques : la persécution et l'oppression de l'une par l'autre ont été trop souvent des atteintes données à la liberté de conscience par l'aveuglement et le fanatisme.

La science des religions, telle que nous la concevons, n'est donc pas une branche des études philosophiques.

La découverte du sanscrit et la révolution qu'elle amena dans la philologie comparée firent croire, dans l'enivrement de la première heure, que la science des religions allait devenir un des chapitres de la linguistique renouvelée. Dans cet âge d'or, les noms des dieux hindous, grecs et romains, les noms des dieux sémitiques

furent analysés, disséqués, commentés, et les étymologies régnèrent sans partage dans les cieux, comme sur la terre.

Certes les noms des dieux ne sont pas des éléments d'information indifférents pour qui veut apprécier la puissance qui leur a été attribuée, le culte dont ils ont été l'objet. L'onomastique sacrée, en dépit de ses obscurités et de ses conjectures hasardées, reste un auxiliaire fort utile pour barrer le chemin à des conclusions erronées, en contradiction avec les applications certaines des lois phonétiques dûment constatées et édictées.

Mais l'étiquette, alors même qu'elle est déchiffrée, ne saurait être un indice suffisant pour apprécier la nature de ce qu'elle recouvre. Pour nous en tenir au Coran, ce serait s'engager dans une voie sans issue que de demander aux noms des dieux *Allâh* et *Ar-Rahmân* le secret de leur prédominance successive sur l'esprit du Prophète.

L'archéologie peut elle faire valoir des

droits mieux fondés sur la science des religions ?

Les représentations figurées sont appelées, j'en suis convaincu, à prêter un concours de plus en plus efficace à la science des religions. C'est à ce titre que j'ai salué, au début de cet entretien, l'existence actuelle et la création prochaine de musées dédiés aux dieux et aux déesses des nations. L'archéologie recueille, étudie et compare les images par lesquelles l'homme a reproduit sous des formes concrètes les différents aspects de ses sentiments religieux Ce sont des témoins du passé qu'il faut interroger avec critique comme des symboles particulièrement significatifs, mais il faut se garder de considérer les emblèmes imaginés par le sculpteur ou le graveur comme des oracles irréfragables.

Une nouvelle école, à laquelle M. Kuhn a donné la principale impulsion, s'est attachée de préférence aux impressions que les phénomènes météorologiques auraient produites sur les organes de l'homme et

qui auraient frappé son esprit, surpris de ces perceptions inattendues, au point de lui faire déifier les forces de la nature.

Je ne méconnais pas la justesse de ce point de vue, qui ne doit pas plus être écarté que les notions justes de linguistique et d'archéologie.

Ce n'est point à une fantaisie que les écrivains ont obéi, lorsque, dans l'Ancien Testament, ils ont appelé le tonnerre « la voix de Dieu », ni lorsqu'ils ont placé les apparitions de Yahwéh « au milieu du tonnerre, des éclairs et des flammes » (*Exode*, IX, 23, par exemple).

Dans le *Coran* (XIII, 14), « le tonnerre célèbre les louanges d'Allâh ; c'est Allâh qui lance ses foudres pour atteindre qui il veut. »

Le Zeus des Grecs, le Jupiter des Romains ne sont-ils pas fulminants ?

Les bienfaits du soleil et de la pluie, les clartés mystérieuses de la lune, le scintillement des étoiles dispersées au firmament, les ténèbres répandues en plein jour par les éclipses, le retour régulier des sai-

sons, et tant d'autres merveilles, que d'étonnements pour les imaginations neuves, que de divinités provoquant de naïfs hommages !

Rien de surprenant non plus que les aérolithes, tombant avec fracas au milieu des populations, aient été révérés ainsi que des pierres sacrées, envoyées du ciel comme un avertissement ou comme un châtiment. Le Dieu d'Israël est lui-même appelé plusieurs fois dans la Bible *hassour* « le rocher » [1]. Le culte de la pierre noire enchâssée dans le mur, à la pointe sud-est de la Ka'ba à la Mecque, demeure comme le dernier vestige chez les Musulmans de l'ancienne adoration mêlée de terreur que leurs ancêtres rendaient aux aérolithes [2].

1. Voir en particulier le curieux passage du *Deutéronome*, xxxii, 31, ou Moïse est censé dire : « Notre rocher n'est pas comme leur rocher » ; ce que les Septante traduisent : *οὐκ ἔστιν ὁ Θέος ἡμῶν ὡς ὁ Θέος αὐτῶν.*

2. Hugues (Th. P.), *A dictionary of Islam*, London, 1885, p. 154-155 et p. 333-335.

L'anthropologie, si absorbante dans son exubérance juvénile, voudrait appliquer la mensuration des crânes à l'appréciation du développement religieux chez les peuples et chez les individus. Si l'avenir démontre que cette prétention n'est pas absolument vaine, je doute pourtant qu'on puisse jamais tirer du volume et de la conformation du crâne un pronostic qui permette de reconnaître à coup sûr un monothéiste d'un païen, un panthéiste d'un athée.

L'ethnographie est un facteur autrement important dans l'étude des religions.

Les mœurs, les coutumes, l'état social ne déterminent pas ces courants impétueux d'idées qui se manifestent par une révolution religieuse. Mais, tandis que la doctrine reste inflexible, le culte se plie aux circonstances et sauve parfois le drapeau en le dissimulant. Ces transactions amènent une pénétration réciproque des

usages par la religion, de la religion par les usages. La même religion, dans ses migrations, peut changer d'aspect au point de devenir presque méconnaissable. C'est qu'elle s'est accommodée au génie des peuples qu'elle a conquis et que ceux-ci, tout en se soumettant à elle, lui ont imprimé la marque de leur esprit et de leurs tendances, de leurs habitudes et de leurs goûts, de leur éducation et de leur culture, enfin de ce qui distingue et caractérise leur degré de civilisation.

Si l'ethnographie se borne à revendiquer une part d'influence sur le développement local des religions, personne ne pourra le lui imputer comme une usurpation.

La *Mythologie zoologique* de M. le comte Angelo de Gubernatis et sa *Mythologie des plantes*, les *Communications* [1] de M. Paul de Lagarde sur la

1. Paul de Lagarde, *Mittheilungen*, Gœttingen, 1885.

vénération qu'inspiraient aux Sémites certaines espèces d'arbres, sont des recueils de faits indéniables, mais qui ne suffisent point pour placer la science des religions comme un corollaire, ni comme un appendice, de la zoologie ou de la botanique.

Après avoir discuté les prétentions et défini les droits respectifs de toutes les disciplines qui prétendaient s'établir avec fracas et régner sans partage dans le domaine des sciences religieuses, je vous demande la permission d'arriver sans retard et sans transition aux conclusions que vous avez sans doute tirées vous-mêmes de ce qui précède.

La science des religions, si elle fait de larges et légitimes emprunts à toutes les sciences que nous venons d'énumérer, est, par son essence, et doit être, par sa méthode, une section des études historiques.

Rechercher la vérité sous le voile de la légende, constater et expliquer la généra-

tion et les transformations de l'idée religieuse, mettre en œuvre les matériaux de provenances diverses qui peuvent être utilisés pour établir sur des fondements solides la connaissance des faits de cet ordre, voilà, si je ne m'abuse, un cadre qui ne diffère pas sensiblement de celui où se meuvent les mémoires scientifiques sur une question d'histoire politique ou d'histoire littéraire.

Le savant qui cherche à porter la lumière sur les origines obscurcies des convictions religieuses, aura seulement à combattre des ennemis plus acharnés, qui seront portés à taxer sa logique froide d'impiété et de blasphème. Qu'il ne se laisse ni effrayer pour atténuer son langage, ni passionner pour l'accentuer.

« La critique, a dit excellemment M. Renan [1], dont la règle est de ne suivre que la droite et loyale induction, en dehors de toute arrière-pensée politique; la

1. *Études d'histoire religieuse*, 7ᵉ éd. (Paris, 1864), p. VII.

critique, dont le premier principe est que le miracle n'a point de place dans le tissu des choses humaines, pas plus que dans la série des faits de la nature ; la critique qui commence par proclamer que tout, dans l'histoire, a son explication humaine, lors même que cette explication nous échappe faute de renseignements suffisants, ne saurait évidemment se rencontrer avec les écoles théologiques, qui emploient une méthode opposée à la sienne et poursuivent un but différent. Susceptibles, comme toutes les puissances qui s'attribuent une source divine, les religions prennent naturellement l'expression, même respectueuse, de la divergence pour de l'hostilité et voient des ennemis dans tous ceux qui usent vis-à vis d'elles des droits les plus simples de la raison. »

Les partisans du surnaturel et des miracles ne sauraient accepter notre méthode d'investigation, ni admettre que nous nous constituions juges de croyances qu'ils croient tenir d'une intervention miraculeuse de la divinité dans les choses

humaines. Les âmes qui sont dans cet état de grâce seront toujours scandalisées ou au moins effarouchées par la témérité de notre analyse psychologique des idées, de notre enquête historique sur les événements.

Mais, pour injustement que nous nous exposions à être accusés, nous devons des égards à ces opinions invétérées, à ces consciences sincèrement timorées. Nous ne nous proposons de battre en brèche ni les religions de l'antiquité, ni celles des temps modernes, nous avons seulement l'ambition d'apporter loyalement à leur examen, selon l'expression de M. Maurice Vernes, « l'esprit de respectueuse sympathie que méritent les grands efforts de l'esprit humain, ces efforts où la société a déposé le meilleur de son travail et de ses espérances [1] ».

M. Gabriel Monod, en formulant le programme qu'il a mis en tête de la *Re-*

1. *Revue de l'histoire des Religions*, I (Paris, 1880), p. 6.

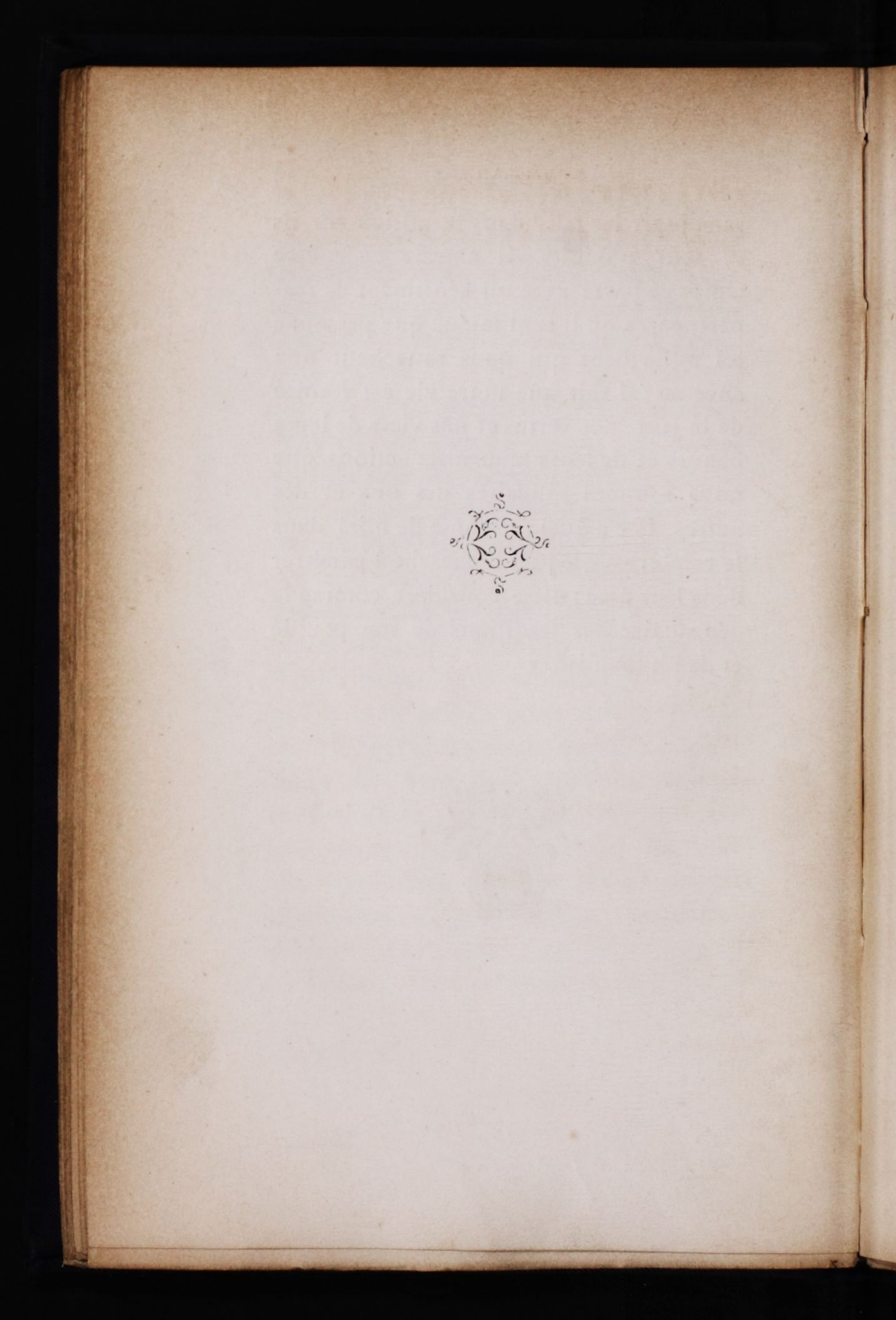
vue historique et qu'il y a réalisé avec ténacité et persistance, s'exprimait en ces termes, justement rappelés dans l'Introduction à la *Revue de l'histoire des religions* [1] :

« Nous ne professerons aucun *credo* dogmatique; nous ne nous enrôlerons sous les ordres d'aucun parti; ce qui ne veut pas dire que notre *Revue* sera une tour de Babel où toutes les opinions viendront se manifester. Le point de vue strictement scientifique auquel nous nous placerons, suffira à donner à notre recueil l'unité de ton et de caractère. Tous ceux qui se mettent à ce point de vue éprouvent à l'égard du passé un même sentiment, une sympathie respectueuse, mais indépendante. L'historien ne peut, en effet, comprendre le passé sans une certaine sympathie, sans oublier ses propres sentiments, ses propres idées, pour s'approprier un instant ceux des hommes d'autrefois, sans se mettre à leur place,

1. *Ibid.*, I, p. 7.

sans juger les faits dans le milieu où ils se sont produits. Il aborde en même temps ce passé avec un sentiment de respect, parce qu'il sent mieux que personne les mille liens qui nous rattachent aux ancêtres; il sait que notre vie est formée de la leur, nos vertus et nos vices de leurs bonnes et de leurs mauvaises actions, que nous sommes solidaires des uns et des autres. Il y a quelque chose de filial dans le respect avec lequel il cherche à pénétrer dans leur âme; il se considère comme le dépositaire des traditions de son peuple et de l'humanité »







II

Le sentiment attendri que l'historien éprouve malgré lui, lorsqu'il feuillette les annales de son pays et de sa race, ne risquera point de fausser notre jugement lorsque nous envisagerons en spectateurs curieux, mais non prévenus, les origines, les progrès et l'avenir de l'islamisme. La science des religions ne saurait trouver un champ d'expériences plus propice, où elle puisse mieux vérifier la justesse de ses lois, la précision de ses méthodes. Tandis que le judaïsme, le bouddhisme, même le christianisme cachent leurs origines sous l'amas des légendes qui les recouvrent, l'islamisme les

dévoile sans réticence et sans enjolivements, avec un certain orgueil de parvenu qui se targue d'être parti de si bas et d'être monté si haut.

« La naissance de l'islamisme, a dit M. Renan [1], est un fait unique et véritablement inappréciable. L'islamisme a été la dernière création religieuse de l'humanité et, à beaucoup d'égards, la moins originale. Au lieu de ce mystère, sous lequel les autres religions enveloppent leur berceau, celle ci naît en pleine histoire; ses racines sont à fleur de sol. La vie de son fondateur nous est aussi bien connue que celle des réformateurs du xvi[e] siècle. Nous pouvons suivre année par année les fluctuations de sa pensée, ses contradictions, ses faiblesses. Ailleurs, les origines religieuses se perdent dans le rêve; le travail de la critique la plus déliée suffit à peine pour discerner le réel sous les apparences trompeuses du mythe et de la légende. L'islamisme, au contraire, apparaissant

1. *Études d'histoire religieuse*, p 220-221.

au milieu d'une réflexion très avancée, manque absolument de surnaturel. Mahomet, Omar, Ali, ne sont ni des voyants, ni des illuminés, ni des thaumaturges. Chacun d'eux sait très bien ce qu'il fait, nul n'est dupe de lui-même ; chacun s'offre à l'analyse à nu et avec toutes les faiblesses de l'humanité. »

La vie de Mahomet et la composition du Coran, voilà le double sujet que nous allons traiter d'abord sans essayer d'y introduire une séparation factice qu'il ne comporte pas.

Car, tandis que l'on discute sur les origines de la Bible, tandis que l'Église orthodoxe elle-même attribue les Évangiles aux apôtres et non à Jésus, l'authenticité du Coran n'est point contestée. C'est l'œuvre de Mahomet et de Mahomet seul, œuvre incohérente parce qu'elle reflète la mobilité d'un esprit mal équilibré, mais vivante, parce que les impressions changeantes du prophète sont répercutées avec une exactitude presque mécanique dans la parole souvent contradictoire, généra-

lement sincère, qu'il énonce comme émanant d'Allâh.

Mahomet naquit à La Mecque en 570, peut-être seulement en 571. Son père ʿAbd Allâh mourut avant sa naissance et il n'avait que six ans lorsqu'il perdit sa mère. L'orphelin fut recueilli d'abord par son vieux grand-père ʿAbd Al-Mouttalib, puis, deux ans plus tard, après la mort de celui-ci, par son oncle Aboû Tâlib ʿAbd Manâf. Le pauvre enfant dut pourvoir de bonne heure aux besoins de son existence et se faire, comme dit Voltaire, « de chameaux un grossier conducteur [1] », jusqu'au jour où, âgé de vingt-quatre ans, il fut distingué et épousé par Khadîdja, riche veuve de trente-neuf ans, au service de laquelle il était entré.

Délivré des soucis matériels, il se laissa envahir de plus en plus par son goût pour la méditation religieuse, par son aversion

1. *Mahomet ou le fanatisme*, tragédie, acte I, scène IV.

contre le polythéisme de ses compatriotes. Peu à peu il avait subi l'influence des idées nouvelles qui germaient dans son entourage. Il se sentait attiré vers le monothéisme qui s'infiltrait par des canaux, les uns visibles et à fleur de terre, les autres cachés et souterrains, dans toutes les parties de la péninsule arabique.

On ne sait pas à quelle époque le judaïsme avait pénétré pour la première fois en Arabie. Les ingénieuses combinaisons de M. Dozy, dans ses *Israélites à la Mecque*, lui ont paru à lui-même trop osées pour être admises dans son *Essai sur l'histoire de l'islamisme*. Les croyances des juifs, descendants d'Abraham par Isaac, avaient éveillé la sympathie de populations qui se disaient issues d'Abraham par Ismaël. La domination juive dans le Yémen paraît démontrée non seulement par le témoignage de la tradition, mais encore par des considérations linguistiques. Mahomet a beaucoup emprunté au judaïsme, comme A. Geiger l'a prouvé dès 1837.

Le christianisme comptait en Arabie de nombreux adhérents : il dominait le nord par les rois de Hîra et de Gassân, le centre par Yathrib, la future Médine, le sud par l'évêché de Nedjrân et les autres communautés du Yémen.

A côté de ces religions qui, à l'inverse des religions grecque et romaine, s'appuyaient chacune sur un livre révélé, il se constitua des associations d'hommes qui furent musulmans avant l'islamisme. Ce sont ceux qu'on a désignés comme les *ahlou'l-fitra* « partisans de la création », ou comme *hanîf*, ce qui signifie en hébreu ou en syriaque « un hérétique », en arabe tout au contraire « celui qui penche du bon côté, un orthodoxe [1] ».

Mahomet comprit quels services cet avènement d'un monothéisme qui n'était

1. Pour l'explication de ces deux noms, voir surtout *Coran*, xxx, 29. La locution pleine « inclinant vers Allâh » (*Coran*, xxii, 32), et « inclinant vers la vraie religion » (*Coran*, x, 105 et xxx, 29), me paraît décisive pour l'interprétation du mot *hanîf*.

ni juif ni chrétien, pourrait lui rendre pour le succès immédiat et pour le triomphe définitif de sa prophétie. Aussi, le patriarche Abraham n'est il pour Mahomet « ni un juif, ni un chrétien, ni un idolâtre, mais un *hanîf* »[1].

Pour que ces éléments monothéistes, noyés au milieu du polythéisme, en vinssent à se reconnaître, à se fondre et à se pénétrer, pour que de leur combinaison sortît une religion nouvelle, il fallait qu'un homme puissamment doué sût prendre assez d'empire sur ses contemporains pour apporter de la cohésion dans des tendances hétérogènes, de l'unité dans la confusion d'idées mal écloses, destinées à disparaître avant d'avoir mûri.

La part de Mahomet dans la fondation de l'islâm est tout à fait prépondérante et M. Kuenen a pu dire avec raison que sans lui l'islâm serait inexplicable. Mais je me sépare de M. Kuenen, lorsqu'il soutient que « l'islâm est, dans un sens

1. *Coran*, III, 60.

éminent et bien plus que la plupart des autres religions, le produit, non d'une époque, non d'un peuple, mais de la personne de son fondateur »[1]. Je me refuse à croire qu'une religion soit jamais sortie d'une conception individuelle, comme la sagesse du cerveau de Minerve. L'accord entre les aspirations peut être inconscientes d'une génération d'hommes vivant dans un pays déterminé et la prédication inspirée d'un prophète qui donne une forme, un corps aux pensées vagues de ses contemporains et de ses compatriotes, voilà, selon moi, l'harmonie nécessaire pour amener l'entente des esprits sur un dogme et sur un culte, voilà le concert de circonstances qui a favorisé l'action de Mahomet et la confiance de ses adhérents.

Mahomet avait plus de quarante ans lorsque, dans une de ses promenades solitaires sur le mont Hirâ, il eut la première de ces visions obsédantes qui l'imprégnè-

1. A. Kuenen, *L'Islam* dans la *Revue de l'histoire des religions*, VI (1882), p. 15.

rent de vérités révélées et qui lui imposèrent la parole d'Allâh. Il dormait dans une caverne où il aimait à réfléchir. Tout à coup il aperçut dans un rêve un être inconnu, qui lui disait : « Lis. » — « Mais je ne sais pas lire », répliqua Mahomet. — « Lis », répéta la voix. Bien qu'à plusieurs reprises Mahomet eût argué de son incapacité, l'apparition poursuivit en ces termes :

« Lis au nom de ton maître, qui a créé, qui a créé l'homme de sang coagulé. Lis, car ton maître est le plus noble de tous, c'est lui qui a enseigné grâce au *kalam*, qui a enseigné à l'homme ce que l'homme ignorait. »

La tradition est unanime pour considérer ces versets (xcvi, 1-5) comme les plus anciens du Coran [1] ; l'ange Gabriel les aurait montrés au prophète tracés par Allâh avec son *kalam*, avec son roseau pour écrire, afin d'instruire « le prophète igno-

1. Voir à ce sujet un curieux passage de Masoudi, *Les Prairies d'or*, IV, p. 133.

rant[1] » d'abord, et par lui ensuite l'humanité[2].

Mahomet rentre de la montagne dans un état alarmant d'agitation et de fièvre. Il va perdre connaissance ; tout son corps frissonne : « Enveloppez-moi », crie t-il de loin. On se presse autour de lui, on le couvre, mais on ne parvient pas à conjurer une violente attaque de nerfs, pendant laquelle il croit entendre les paroles suivantes (*Coran*, LXXIV, 1-7) :

« O toi qui es enveloppé, lève-toi et prêche. Ton seigneur, glorifie le ; tes vêtements, purifie-les ; ta souillure, fuis-la Ne sois pas généreux pour t'enrichir ; et, en face de ton maître, prends patience.

A partir de ce moment, Mahomet appartient tout entier à la mission que lui a révélée un ange descendu du ciel, qui s'est

1. *Coran*, VII, 156 et 158.

2. Nous suivrons ici et dans la suite de notre exposition le livre magistral de M. Auguste Müller, *Der Islam im Morgen und Abendland*, t. I (seul publié), Berlin, 1885, dans la collection de W. Onken, *Allgemeine Weltgeschichte*.

approché de lui « jusqu'à deux portées d'arc ou plus près encore »[1]; la source de l'inspiration ou au moins de la prédication ne tarit plus en lui, et « l'envoyé d'Allâh », comme il se nomme sans cesse, répand avec effusion la parole de son dieu, sans se ménager dans cette propagande tantôt pacifique et tantôt belliqueuse.

L'exégèse du Coran procéderait avec plus de sûreté au classement chronologique des cent quatorze chapitres ou *sourates,* dont il se compose, si les allusions aux événements contemporains y étaient plus transparentes, si les noms propres n'étaient point presque partout omis de propos délibéré[2], si les chapitres eux-mêmes, surtout les longs chapitres, n'é-

1. *Coran*, LIII, 9.

2. Le prophète ne cite dans le Coran, parmi les personnes de son entourage, que son oncle Aboû Lahab (CXI, 1) et son fils adoptif Zaid (XXXIII, 35). Ajoutons-y peut-être Al-Walîd ibn Mougaira, l'un des chefs des Koraischites, s'il est vraiment désigné par son surnom d'Unique dans LXXIV, 11.

taient pas des assemblages arbitraires de morceaux disparates.

L'ordre actuel du recueil n'a jamais, dans la pensée de ses auteurs, impliqué une présomption en faveur d'une date plus ou moins ancienne. Si l'on excepte le premier chapitre, une courte prière, devenue dès l'origine le fondement de la liturgie musulmane, et placée pour ce motif sur le seuil du livre, les sourates s'y suivent un peu au hasard, la proportion de leur longueur déterminant seule le classement. A la fin ont été reléguées des harangues très courtes, de quelques lignes à peine, comme, dans le *dîwân* d'un poète, les rapsodes arabes mettent au bout les pièces composées de quelques vers, les distiques et les épigrammes.

Ces épanchements rapides, où la rime résonne à volées régulières comme le tintement d'une cloche [1], représentent dans

1. Cette comparaison est donnée comme de Mahomet lui-même dans Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes* (tr. de Slane,) I, p. 185 et 203.

le Coran la première période de la prophétie. La phrase est courte, hachée, entrecoupée ; on dirait qu'elle scande chacun des spasmes du malade, alors qu'Allâh lui envoie au milieu des convulsions sa parole accablante [1]. Les gens de sa tribu, les Koraischites, témoins de ce spectacle, s'acharnaient à le traiter de possédé *(madjnoûn)*, à cause de la coïncidence de ses troubles nerveux avec ses apostrophes véhémentes. Il relevait volontiers le reproche pour rappeler qu'avant lui « il n'y avait pas eu de prophète qui n'eût pas été traité de sorcier ou de fou » *(Coran*, LI, 52). N'était-ce pas « la révélation du maître des mondes, que l'esprit fidèle faisait descendre sur son cœur d'apôtre afin qu'il la propageât dans une langue arabe claire » *(Coran*, XXVI, 192-195)? La surexcitation de la pensée, la concision de la forme, la vibration sonore des rimes, voilà, en dehors des autres indices, le criterium qui per-

1 *Coran*, LXXIII, 5.

met de discerner la facture des « feuillets annoblis, élevés, purifiés [1] », qui doivent être placés à la fois par la chronologie et par notre admiration comme les premières pages du Coran.

L'exubérance de l'imagination, la perfection du style ne restèrent pas à cette hauteur pendant les dix ou douze ans qui s'écoulèrent entre les débuts de l'apostolat de Mahomet et sa fuite à Yathrib en 622. La grande division des sourates, d'après leur provenance, vaguement rappelée par la mention soit de la Mecque, soit de Médine, a pénétré jusque dans la rédaction officielle du Coran. Une troisième catégorie comprend les morceaux dont le lieu d'origine est discuté. Dans nos exemplaires manuscrits et imprimés, chacun des chapitres ouvre par une présomption canonique à cet égard, puis vient le nombre des versets, enfin, excepté en tête de la neuvième sourate, la fameuse invocation : « Au nom

1. *Coran*, LXXX, 13.

d'Allâh, le Rahmân miséricordieux »[1].

Une massore aussi rudimentaire était une ébauche imparfaite qui appelait des compléments et des rectifications. Le *Fihrist* (p. 25) contient un essai d'ordonnance générale qui paraît remonter au commencement du IIIe siècle de l'hégire. Il ne diffère pas sensiblement de celui que M. Nœldeke, dans son *Histoire du Coran* (p. 47), a emprunté à un auteur du Ve siècle. Dans l'un et dans l'autre, on applique aux morceaux entiers ce qui souvent n'est vrai que pour le commencement, et on les traite comme s'ils étaient venus d'un seul jet, sans additions, sans interpolations, sans un vrai travail de marqueterie ou de soudure.

Nous ne pouvons entrer dans les détails de l'inventaire exact que la critique moderne a commencé et qu'elle achèvera

1. Ce n'est pas ici l'endroit de justifier cette traduction, où je me suis conformé à l'exemple de M. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, Berlin, 1861, 3 vol. in-8°.

des chapitres, des fragments et des versets. On trouvera dans le *Dictionnaire de l'islâm* de M. Hugues, en dehors de son point de vue personnel, largement exposé p. 493-516, aux pages 490-492, un curieux parallèle sur trois colonnes de « l'ordre chronologique » d'après As-Soyoûtî dans son *Itkân*, Rodwell dans sa traduction du Coran et Muir dans sa *Vie de Mahomet*. Pour être complet, il aurait dû ajouter dans deux autres colonnes les hypothèses de G. Weil dans son *Mohammed le prophète* et les suggestions si instructives de M. Nœldecke dans son *Histoire du Coran*.

Nous nous contenterons d'énumérer et de passer en revue les grandes divisions de la vie du Prophète en leur rapportant respectivement les symptômes dominants de l'influence successive qu'elles ont exercée sur les accents de la prophétie. Les années, qui précèdent l'hégire, peuvent être réparties en trois périodes :

1° Visions célestes et hallucinations, vers 610 ou 612 de notre ère. Les versets, par lesquels débutent les chapitres XCVI et LXXIV sont, nous l'avons dit, de cette époque.

Il se pourrait que les compilateurs du Coran eussent admis quelques méditations antérieures de Mahomet, quelques fragments poétiques sans tendances autres que les tendances monothéistes d'un *hanîf*. Les sourates, qui pourraient bien être antéislamiques, sont les sourates I, CII, CIX-CXVI, CXIX-CXXVI. Le vague de ces élucubrations poétiques interdit de les dater avec une rigueur mathématique. Si le mètre ne faisait pas défaut, ces morceaux auraient pu aussi bien être insérés dans le *Kitâb al-agânî* ou dans la *Hamâsa,* que dans le Coran. Le souffle qui les anime semble appartenir à une âme jeune et ardente. Elles sont évidemment parmi les plus anciennes paroles d'Allâh, un peu avant ou un peu après la sourate du sang coagulé. Celle-ci est la vocation du Prophète qui se considère comme ap-

pelé à régénérer sa tribu, à purifier la Ka'ba des idoles qui la souillent.

2° Lutte du prophète contre l'opposition des Koraischites, dont la majorité se refuse à le suivre et « à marcher dans les voies d'Allâh ». Pour vaincre leur résistance, Mahomet fait un tableau enchanteur du sort réservé aux vrais croyants, tandis qu'il menace de l'enfer ceux qui persistent dans leur égarement. L'abus des mots qui signifient guider, diriger, chemin, conduite, est significatif comme réminiscences involontaires du métier que Mahomet avait exercé avant son mariage avec Khadîdja.

Les premières conversions ne dépassèrent pas le cercle de la famille du prophète : en dehors de sa femme et de ses filles, il eut d'abord pour adhérents ses deux fils adoptifs Ali et Zaid, puis son gendre Othmân, enfin la plupart de ses parents, les Hâschimites.

Aboû Bekr, un de ses amis intimes qui appartenait à la tribu des Banoû Taim

établis à La Mecque, fut le premier étranger, qui, dès le début, prit parti résolûment pour la doctrine nouvelle et la fit profiter de la situation personnelle, que lui avaient value une large aisance et un caractère d'une droiture inflexible.

L'appui de ce personnage n'empêchait pas que le Prophète se débattît dans l'impuissance. Il ne voyait venir à lui que de pauvres gens et des esclaves, éblouis par la perspective des jardins de délices et des hoûris aux yeux noirs, dont il leur traçait un tableau enchanteur comme compensation dans la vie future à leurs misères du présent. La Mecque défendait ses idoles attaquées. Allât, Al-'Ouzzâ et Manât, pour ne rappeler que les divinités mentionnées dans le Coran (LIII, 19 et 20), restaient debout dans la Ka'ba, d'où Allâh, leur « associé » d'autrefois [1], cherchait en vain à les expulser.

Malgré l'insuccès relatif de la prédication, malgré les railleries dont elle est

1. *Coran*, VI, 137.

l'objet et les accusations d'imposture qu'elle provoque, le Prophète n'est pas découragé. Son allure reste militante, son langage acéré, sa conviction absolue qu'au jour de la victoire « on verra les hommes entrer dans la religion d'Allâh en masses compactes » (*Coran*, cx, 2).

En attendant cette adhésion unanime, la petite confrérie, en dépit de l'ombre dont elle s'enveloppe, ne se sent pas en sécurité à La Mecque et, en 615, une partie de ses membres se décide à traverser la Mer Rouge et à chercher un asile auprès du Négus, roi d'Éthiopie.

3° Homélies remplies de légendes rabbiniques, chrétiennes et arabes, destinées à propager la foi nouvelle parmi les juifs, les chrétiens et les païens de La Mecque.

Un événement décisif fait sortir l'islamisme de la maison d'Arkam, de l'oratoire où il cachait discrètement ses lents progrès. Vers 616, Omar, jusque-là un des adversaires les plus acharnés de Mahomet, devient avec éclat un de ses plus

ardents alliés. Ce transfuge du paganisme apporte dans le camp, dont il veut désormais assurer la défense et l'extension, la fougue de sa nature et la passion de ses vingt-six ans. Ce n'est plus dans les faubourgs que les partisans d'Allâh se cacheront comme des conspirateurs. L'islamisme se produira au grand jour et réclamera non pas seulement la tolérance de son culte dans la Ka'ba, mais la reconnaissance officielle de ses droits exclusifs sur ce qui est encore le panthéon des tribus arabes. Allâh va devenir un Dieu jaloux, comme le Dieu d'Israël, et réclamer pour lui seul la possession de sa maison.

Dans un moment d'oubli, les trois déesses, dont nous venons de parler, Al-lât, la parèdre d'Allâh; Al-'Ouzzâ, la parèdre du dieu Al-'Azîz, dont le nom propre 'Abd Al-'Azîz [1] a conservé la

1. Les musulmans expliquent *Al-'Azîz* « Le puissant » dans ce nom comme un attribut d'Allâh, 'Abd Al-'Azîz étant synonyme de 'Abd Allâh.

trace; enfin Manât avaient trouvé grâce devant Mahomet qui, par des concessions, espérait gagner les infidèles, Convaincu de son erreur, il la condamne dès le lendemain avec véhémence : « De quel droit, s'écrie t-il, auriez vous une descendance mâle, tandis qu'Allâh aurait un entourage de femmes? [1] » Mahomet ne s'écartera plus du monothéisme purifié, qu'il proclame une confirmation et une continuation de ce qu'avant lui les gens du Livre, c'est-à-dire les juifs et les chrétiens, ont reçu du vrai Dieu par l'entremise de leurs prophètes. Son horizon ne dépasse pas encore sa ville natale; il cherche à y implanter et à y enraciner sa doctrine en faisant appel à la fois aux sentiments et aux intérêts.

La troisième période, la plus productive de toutes au point de vue littéraire, s'étend depuis l'émigration en Éthiopie, vers 615, jusqu'au moment où Mahomet lui-même, en 622, se décide à quitter La

1. *Coran*, LIII, 21.

Mecque. Cinquante sourates environ appartiennent, dans leurs parties essentielles, à l'effort incessant qu'avec une rare persévérance le Prophète s'imposa pour faire triompher à La Mecque sa suprématie sinon temporelle, du moins spirituelle. Le rhéteur et l'orateur ont tué en lui le poète. La parole d'Allâh s'est calmée Elle ne s'exhale plus en apostrophes virulentes, pleines d'exaltations et d'enthousiasme, précédées de crises nerveuses et accompagnées de troubles cérébraux. C'est par la persuasion froide, par le raisonnement, par d'habiles plaidoyers en faveur de sa cause, que le Prophète essaie d'amener à lui ceux qui sont restés sourds à ses exhortations et à ses imprécations d'autrefois.

La logique n'a pas plus de prise sur les habitants de la Mecque que n'en avait eu l'éloquence. Alors Mahomet commence à tourner les yeux vers le dehors. Ses émissaires sont allés à Yathrib et y ont constaté des dispositions favorables pour sa personne et pour sa mission religieuse.

Pourquoi s'obstinerait-il à dédaigner un concours actif qu'on lui promet, pourquoi ses visées resteraient-elles enfermées dans l'enceinte de La Mecque, où elles sont tournées en dérision, où elles rencontrent une opposition malveillante? L'allocution « ô hommes! » entre dans le Coran, au moment où le Prophète, dégoûté de ses compatriotes, habitue peu a peu son esprit à l'idée, révolutionnaire pour l'époque, de déserter sa tribu pour s'appuyer contre elle sur les habitants d'une autre ville, sur les membres d'une autre famille.

En 622, Mahomet, résolut à frapper un grand coup, fit partir d'abord ses principaux adeptes; puis il partit le dernier, ou plutôt il « s'enfuit » secrètement de La Mecque. *L'hégire* (littéralement : la fuite) réussit, parce que le secret fut bien gardé. La disparition clandestine de l'apôtre fut suivie de son entrée triomphale à Yathrib, qui devait bientôt recevoir le nom de *Medînat an-nabî* « La ville du Prophète », plus brièvement de

Al-medîna « La ville » par excellence, Médine.

A ces trois divisions ajoutons : 4° Code musulman primitif et pièces politiques dans les vingt sourates promulguées à Médine qui, dans le Coran, représentent les années entre l'hégire, le 20 septembre 622, et la mort du Prophète, le 8 juin 632.

Le temps des appels à la conciliation est passé. C'est en vainqueur que Mahomet doit rentrer dans sa patrie. Ceux des Koraischites qui n'ont pas suivi le Prophète ne sont plus pour lui des frères, mais des ennemis. Le monothéisme musulman, réservé d'abord comme une faveur pour une tribu privilégiée, doit devenir la religion nationale de la péninsule arabique. Toutes les tribus, qu'attirent à la Ka'ba les rites de leur culte et les intérêts de leurs transactions commerciales, sont conviées à bénéficier de la rénovation apportée, imposée par Mahomet.

Pour les gagner plus sûrement, il n'hé-

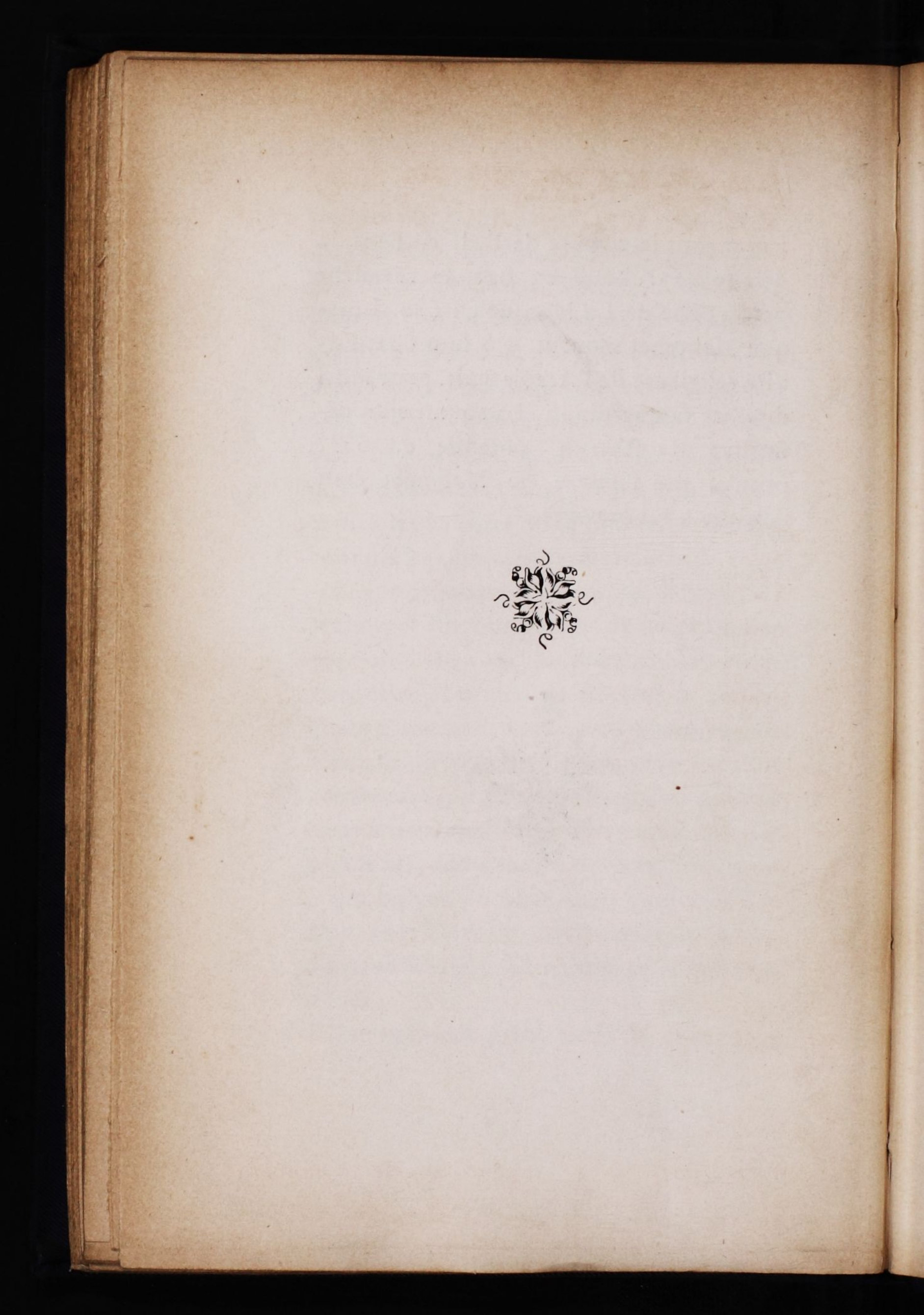
site pas à leur emprunter nombre de leurs usages, comme, par exemple, l'autorisation de la polygamie, comme la tolérance pour la polyandrie, comme la trève des quatre mois sacrés, comme aussi la conception du pèlerinage annuel coïncidant avec les foires et les marchés de La Mecque. L'homme d'action et le législateur se mettent d'accord pour que celui-ci organise les rouages de ce que celui-là aura conquis par le secours d'Allâh.

Les ressources infinies de l'esprit de Mahomet lui ont permis de jouer un triple rôle : il a été le prophète de la foi nouvelle; il devient le général de ses légions grossissantes, et en même temps l'arbitre de la population de plus en plus nombreuse qui l'accepte de gré ou de force comme son chef temporel et spirituel. La parole sert désormais à des proclamations, à des ordres du jour, aux prescriptions d'un code souvent contradictoire, où la décision d'aujourd'hui abroge la décision d'hier.

Les épisodes principaux de cette cam-

pagne sont la victoire de Bedr en 624, la défaite de Ouhoud en 625, la revanche par la prise de La Mecque en 630. Lorsque Mahomet mourut le 8 juin 632, l'unité religieuse de l'Arabie était, pour ainsi dire, un fait accompli. La soumission définitive du Yémen, obtenue en 633, prouva que l'œuvre de Mahomet était destinée à lui survivre.







III

Les fondateurs de religions, ces hommes de rêves et d'extases, se sont manifestés dans leur essence particulière aux populations qui les entouraient. Grande eût été la surprise de ceux dont la mission a été continuée avec succès après leur mort dans le temps et dans l'espace, si, par la faveur d'une vision, ils eussent pu apercevoir le couronnement de l'œuvre, qu'ils avaient laissée inachevée et à peine ébauchée. Pour ne point nous aventurer au-delà des religions sémitiques monothéistes, ni Moïse, ni Jésus, ni Mahomet, n'ont prévu, le premier la persistance de sa doctrine et la

dispersion de son peuple, les deux autres, le mode et les conditions d'expansion de leurs idées transportées à travers le monde par la masse toujours plus compacte des chrétiens et des musulmans.

Ce que les prophètes d'Israël ont été pour le judaïsme, ce que saint Paul a été pour le christianisme, Aboû Bekr et Omar l'ont été pour l'islamisme. Ceux-ci ont réalisé et rendu viable la pensée du maître. De même que le législateur chez Mahomet s'était doublé d'un guerrier, ses deux premiers vicaires (c'est le sens du mot arabe *khalife)*, s'inspirant de son exemple, ont fait concourir à la propagande les deux forces de la parole et de l'épée.

La conquête de la Syrie par Aboû Bekr, la conquête de la Perse par Omar, ne constituent pas seulement des extensions de territoire pour le khalifat naissant, c'est le centre de gravité de l'islamisme déplacé, c'est la religion de l'Arabie débordant au-delà de ses frontières naturelles pour envahir successivement le sud-

ouest de l'Asie, le nord de l'Afrique et toute l'Europe méridionale. Le phénomène qui, par la fusion d'éléments ariens, a transformé le judaïsme exclusif, raide et national en une religion comme la religion chrétienne, largement accessible, souple et universelle, s'est reproduit au jour où l'islamisme s'est trouvé en contact avec la Perse. Il a failli sombrer dans le mouvement que l'ingérence des vaincus a imprimé à la marche des idées que les vainqueurs leur apportaient. Mais le Coran interprété, peut-être dénaturé, est resté debout. Les écoles théologiques se sont fondées, des opinions divergentes ont été opposées les unes aux autres, mais sans que les partisans d'Alî eux-mêmes, les schî'ites, sortissent du giron. D'une part, l'alphabet sémitique des Arabes a détrôné la vieille écriture zende dans la transcription d'une langue indo-européenne, mais, d'autre part, dès le IIe siècle de l'hégire, les Persans avaient gagné la maîtrise des sciences religieuses et des sciences profanes, y compris la direction

même des études relatives à la grammaire arabe.

Cette prépondérance, qui rappelle l'influence grecque sur Rome, ne pouvant être contestée, on avait imaginé de la faire annoncer par le Prophète lui-même dans ce *hadîth* apocryphe : « Si, aurait-il dit, la science était suspendue aux voûtes du ciel, il se trouverait parmi les Persans des hommes pour l'atteindre [1]. »

Les discussions dogmatiques, qui arment les sectes les unes contre les autres, sont des guerres civiles peu dangereuses pour un empire religieux solidement constitué. Le troisième khalife, Othmân, avait senti la nécessité d'établir une rédaction officielle du Coran. Frappé de l'inconvénient que présentaient l'incertitude des leçons et la multiplicité des variantes, Othmân chargea Zaid ibn Thâbit et quelques Koraischites de fixer le texte canonique, immuable, seul authentique,

1. Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes* (tr. de Slane), III, p. 300.

du livre sacré. Les documents originaux tracés sur des étoffes, sur des feuilles de palmier, sur des omoplates de chameau, sur des pierres, furent anéantis, comme des témoins contradictoires. Les éditions parallèles furent supprimées. La légende nous a conservé le souvenir d'un immense autodafé.

Une fois l'unité du texte consacrée, il pouvait sans risque être livré en pâture à la subtilité et aux investigations des théologiens. La vaste littérature des commentaires et des traités de jurisprudence est intéressante pour les historiens du droit canon ; car les musulmans réunissent dans un même code la loi civile et la loi religieuse. Mais les fidèles s'inquiètent peu de savoir si le Coran a été créé ou bien a existé de toute éternité [1]. De pareilles controverses ne sortent pas de l'enceinte des écoles.

1. Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes* (tr. de Slane), III, p. 57; A. von Kremer, *Geschichte der herrschenden Ideen des Islams*, p. 233 et suiv.

Pendant que l'on agite ces questions théoriques, les mosquées offrent l'hospitalité de leurs voûtes et de leurs arcades aux âmes pieuses qui se recueillent dans la lecture par excellence.

C'est par un acte de dévotion individuelle que le musulman vient réciter à voix basse le texte sacré. Il parcourt le cycle entier du Coran, soit en quarante, soit en trente, soit en sept, soit même en trois jours. Cette récitation ne fait pas double emploi avec le culte public, où l'invocation du début (sourate 1re) et l'affirmation du monothéisme (sourate 112) ont seules été admises dans la liturgie. C'est un supplément facultatif à la prière, qui n'est l'objet d'aucune injonction, c'est un luxe plus accessible que le goût si répandu de rendre hommage à la parole d'Allâh en consacrant son temps et ses veilles à des copies artistiquement écrites, brillamment enluminées. L'exécution de ces merveilles calligraphiques n'est pas à la portée même des plus ardents : ils se sont contentés de lire, de relire et d'ap-

prendre par cœur la collection des cent quatorze sourates.

Si des prescriptions aussi compliquées avaient été placées comme des obstacles sur le chemin de l'islamisme, la foule ne s'y serait pas pressée aussi compacte, les adhésions eussent été plus tièdes et moins nombreuses, le prosélytisme ne continuerait pas à grossir sans cesse les rangs des populations musulmanes.

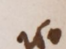
Par quelles qualités spécifiques expliquer la merveilleuse fortune de la religion dont Allâh est le dieu, et Mahomet le prophète? Aujourd'hui encore, les populations à demi-barbares de l'Afrique centrale, placées entre l'Évangile et le Coran, se laissent plus facilement gagner à l'islamisme qu'au christianisme. D'où provient cette force d'expansion, qui défie les rivalités, qui triomphe de haute lutte dès qu'elle trouve l'occasion de se déployer?

C'est là un problème auquel les conversions récentes, non seulement en Afrique centrale, mais encore au Tibet, en Chine,

dans le Turkestan oriental, en Abyssinie, donnent un regain d'actualité.

Nous pensons que l'extrême simplicité des éléments constitutifs de la religion musulmane en a favorisé dès l'origine la diffusion, en assure encore aujourd'hui les progrès. Dans ce cadre vaste, flexible et mobile, chacun peut faire entrer, sans le rompre, ses idées, ses convictions et ses espérances, sans trop les violenter, pourvu qu'elles ne tiennent ni de l'athéisme, ni de l'idolâtrie.

Les cent soixante-quinze millions de musulmans se distinguent par des conceptions très diverses sur ce monde et sur l'autre. On ne compte pas moins de soixante-treize sectes [1], dont quatre orthodoxes, celles des Hânifites, des Schâfi'ites,



1. Dozy, *Essai sur l'histoire de l'islamisme*, traduit du hollandais par V. Chauvin, p. 196. J'ai cherché à mettre en relief mon point de vue sur le manque d'originalité et sur la souplesse de l'islamisme dans un article consacré au livre de Dozy; voir *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1882, I, p. 148-149.

des Mâlikites et des Hanbalites. Ajoutez à cela les gens suspects de ces tendances schî'ites avouées ou latentes, qui, avec les Fâtimides d'Égypte, ont revendiqué jusqu'au titre de khalifes. Ce sont encore les soûfîs absorbés dans leur mysticisme, ce sont aussi les affiliés d'associations secrètes aux ramifications étendues [1].

Mais, en dépit de ces classifications parfois arbitraires, de ces frontières variables et mal dessinées, le faisceau de l'islamisme a résisté. L'arbre ne renie aucune de ses branches, même de celles qui, à distance de la racine, ont décrit les courbes les plus tortueuses.

Le mot arabe *islâm*, signifie « soumission, abandon complet ». Il exprime l'ab-

1. P. d'Estournelles de Constant, *Les sociétés secrètes chez les Arabes et la conquête de l'Afrique du Nord* dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1886, p. 100 et suiv.; Ernest Meyer, *Les associations musulmanes* dans les *Annales de l'École libre des Sciences politiques* du 15 avril 1886, p. 294-306.

dication de la volonté humaine devant la volonté divine. « Aujourd'hui, dit Allâh, j'ai complété pour vous votre religion, parfait sur vous ma bienveillance, et agréé en votre faveur l'*islâm* comme religion [1]. »

L'idée de la prédestination divine absolue est comme impliquée dans ce dogme primordial ; car « Alláh, qui est la lumière des cieux et de la terre, dirige, grâce à sa lumière, qui il veut » [2].

La toute-puissance d'un Dieu unique, la faiblesse de la créature, mise en demeure d'opter entre la résignation et la révolte, voilà le fond de l'islamisme.

Dans des régions brûlées par le soleil, où la fatigue des corps produit un affaissement général, l'élite des esprits sentira seule ce qu'a d'humiliant pour l'homme le renoncement de soi-même, la négation de la liberté, l'absence de la responsabilité. Des philosophes, des penseurs chercheront à concilier la conscience de leur

1. *Coran*, v, 5.
2. *Coran*, xxiv, 35.

dignité morale avec l'intervention constante de la Providence dans leur marche aveugle. Mais ni la dissidence des Mou'tazilites, ni les démonstrations successives d'un Avicenne (Ibn Sînâ), d'un Gazâlî, d'un Averroès (Ibn Rochd), n'empêcheront les princes de trouver dans la doctrine du fatalisme une excuse pour leurs fautes, un appui pour leur despotisme, les sujets un prétexte pour se laisser aller à leurs passions, pour s'abandonner mollement au courant d'une vie dont ils ne sont pas les arbitres.

Le musulman [1] est tenu d'accepter comme des vérités préétablies, trois dogmes fondamentaux :

1° L'unité d'Allâh, le seul dieu ;

1. En arabe, *mouslim* « celui qui se soumet ». Les Persans ont ajouté au terme primitif leur finale *ân*, ont modifié la prononciation des voyelles à l'intérieur du mot, et sont arrivés à dire *musulmân*, que nous leur avons emprunté sans changement.

2° La prophétie de Mahomet, l'envoyé d'Allâh ;

3° La résurrection au jour du jugement dernier.

Ces trois axiomes ont pour corollaires :

1° Les études métaphysiques sur « le maître tout-puissant, qui n'a point enfanté et qui n'a pas été enfanté, qui n'a point d'égal [1] » et sur ses « excellents noms [2] » ou attributs, au nombre de quatre-vingt-dix-neuf ;

2° Les recherches sur les moindres paroles attribuées au dernier et au plus grand des prophètes, afin de constituer avec l'ensemble de ces *hadîth*, comme on les appelle, des recueils destinés à combler les lacunes du Coran par une sorte de tradition complémentaire, appelée la *sounna*, et dont l'autorité, acceptée par les orthodoxes, nommés pour ce motif *sounnites*, est rejetée par les *schî'ites ;*

3° Les tableaux plus ou moins imagi-

1. *Coran*, CXII, 2-4.
2. *Ibid.*, VII, 179.

naires d'une eschatologie destinée à frapper les esprits et à compenser l'absence d'une éthique catéchisée par l'espoir des récompenses célestes, par la crainte du feu de la géhenne [1].

Les obligations pratiques, qui assurent au musulman la faveur d'Allâh dans cette vie et les jouissances éternelles promises par lui dans l'autre, sont plus compliquées et plus encombrantes. Les cinq « piliers [2] » canoniques de la religion sont les ablutions, la prière, le jeûne, le pèlerinage, l'aumône.

Ce n'est qu'après s'être débarrassé de toute souillure qu'il est permis de procéder à la prière. Les formules, dont elle se compose, doivent être récitées dans un or-

1. Le plus curieux traité d'eschatologie musulmane est *La pierre précieuse* de Gazâlî, dont M. L. Gauthier a publié le texte arabe avec une traduction française (Genève-Bâle-Lyon, 1878). L'ouvrage a seulement le défaut, comme tout ce qu'a écrit Gazâlî, d'être plus subjectif qu'objectif.

2. *Coran*, II, 180.

dre prescrit et accompagnées de postures déterminées par l'usage. Cinq fois par jour, le *mou'azzin* annonce du haut des minarets que l'heure de la prière est venue. Chacun se tourne alors vers la *kibla*, c'est-à-dire dans la direction du temple de La Mecque, et récite ses oraisons dans l'endroit où il se trouve. Le culte public et la prédication ou *khotba* de l'imâm sont réservés pour le service hebdomadaire, qui, chaque vendredi vers midi, est célébré dans la mosquée principale.

Quant au jeûne, il se prolonge pendant tout le neuvième mois, le mois de *ramadân*. Chaque jour, l'abstinence la plus stricte est commandée depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil. Mais le Coran lui-même prévoit des dispenses, non seulement pour le malade et le voyageur, mais encore pour celui qui, tout en étant de force pour supporter la privation, se rachèterait en subvenant aux besoins d'un pauvre.

Le pèlerinage devait, dans la pensée du Prophète, amener chaque année tous les

musulmans au rendez-vous de la Kaʿba. Mais de sages restrictions ont limité l'accomplissement de ce devoir à un pèlerinage unique, que chaque homme est tenu d'accomplir pendant sa vie. Les caravanes qui, chaque année, convergent vers La Mecque de tous les points du monde musulman, attestent la vitalité de l'islamisme et maintiennent un lien étroit entre ses membres épars.

Enfin l'aumône légale est une véritable capitation imposée tant pour le soulagement de la misère que pour les dépenses obligatoires de la communauté. On devine aisément combien cet impôt de *sanctification* (tel est le sens de son nom *zakât)* a dû favoriser, avec les mœurs financières de l'Orient, l'arbitraire et les exactions aussi bien des princes que des *wâlî* et des percepteurs.

Dans cet exposé, j'ai omis plusieurs autres prescriptions, qui caractérisent l'islamisme, comme les suivantes : la guerre sainte, le *djihâd* érigé en principe, sorte de croisade tempérée seulement par des

capitulations avec les juifs et les chrétiens ; l'interdiction de certains aliments et de toutes les boissons enivrantes, le maintien de la circoncision, enfin les adoucissements apportés au sort des esclaves, mais qui risquaient de rester lettre morte, si le possesseur s'acharnait contre sa victime. Le code pénal était inflexible contre le meurtre et l'apostasie, rigoureux à l'égard du vol et de l'adultère.

Le tableau d'ensemble, que j'ai essayé de tracer, devrait subir de légères retouches pour ressembler exactement à ce qu'est devenu l'islamisme dans un quelconque des pays où il a conquis la suprématie. Si l'on excepte le jeûne du *ramadân*, d'ailleurs corrigé et atténué par les excès de table des nuits sans sommeil, et l'ambition que porte avec lui chaque musulman d'acquérir, comme un titre de noblesse, le surnom de *hâdjî* « pèlerin », en se montrant au moins une fois dans sa vie à La Mecque, pendant le mois *dhoû 'l-hidjdja* (celui du pèlerinage), on reconnaî-

tra que l'islamisme ne pèse d'un poids trop lourd ni sur les esprits, ni sur les existences de ses adhérents. Il sait, du reste, s'accommoder aux nécessités et se transformer selon les besoins. C'est une puissance avec laquelle il faut d'autant plus compter qu'elle excelle à se dissimuler.

L'islamisme qui, d'après son comput, commence actuellement son quatorzième siècle d'existence, a su, par la double propagande de l'épée et de la parole, imposer sa suprématie aux Arabes, aux Syriens, aux Persans, aux Afghans, aux Turcs, aux Tartares, aux Indiens de l'Archipel et d'une partie de l'Hindoustan, aux habitants de l'Afrique du Nord, depuis l'Égypte jusqu'au Maroc, enfin aux indigènes du Sénégal. aux Bosniaques

C'est à dessein que je n'ai pas compris dans cette énumération les pays comme la Chine, où l'islamisme n'est pas prépondérant, mais où il poursuit sa marche en avant pas à pas dans une progression constante, sans jamais reculer.

S'il est permis d'augurer de l'avenir par le spectacle de ce qui se passe sous nos yeux, l'islamisme n'a plus rien à espérer en Europe, où le sultan de Constantinople, souverain temporel et spirituel selon les vraies traditions du khalifat, est contraint à défendre les lambeaux de son empire contre les princes qui, de toute part, aspirent à s'y tailler un manteau à leur taille ; mais de larges compensations sont réservées à la religion de Mahomet en Asie et en Afrique, où de plus en plus retentira la parole en laquelle se résume l'islamisme : « Il n'y a de dieu qu'Allâh, Mohammad est le prophète d'Allâh ».





IV

AUTANT l'islamisme est largement ouvert aux concessions et aux transactions dans l'enceinte de son contour, autant il est fermé aux influences du dehors, autant il est replié sur lui-même pour se défendre contre toute atteinte. « Choisis le pardon, dit Allâh [1], ordonne la générosité et détourne toi des infidèles. » Le sentiment de la défiance à l'égard de l'étranger est enfoncé, comme une flèche empoisonnée, dans le cœur de tout musulman. N'y a-t-il aucun moyen de l'en extraire, la plaie est-elle trop profonde pour qu'on puisse essayer de la guérir ?

1. *Coran*, VII, 198.

Avant de nous séparer, Messieurs, je vous demande la permission de vous faire connaître mon diagnostic dans tout son optimisme, mais aussi de vous dire en toute franchise et avec un certain pessimisme que nous ne combattons pas le mal par des moyens efficaces et que nous risquons de le voir empirer, à moins que nous ne changions de méthode.

Après l'Angleterre, la France est le pays de l'Europe le plus intéressé à faire cesser le malentendu entre les chrétiens et les musulmans, à sceller définitivement la réconciliation des vaincus avec leurs vainqueurs. Qu'on ne s'avise pas de supposer qu'on obtiendra le consentement des esprits récalcitrants, à la condition de laisser les convictions religieuses libres, les consciences indépendantes.

Un diplomate éminent, un des ouvriers de la première heure dans l'établissement de notre protectorat en Tunisie, M. P. d'Estournelles de Constant, a montré quels services sa connaissance des Arabes aurait

pu continuer à nous rendre en terre musulmane par les réflexions suivantes [1] :

« Il n'y a pas dans le monde arabe d'institution politique qui n'ait pour base la religion. L'école et le tribunal sont dans la mosquée ; le peuple ne se compose pas de citoyens, mais de fidèles ; les hordes qui s'opposent à nos conquêtes ne se recrutent pas des volontaires, mais des croyants ; la guerre ne fait pas de ces croyants des soldats, mais des fanatiques ; c'est l'étendard seul du Prophète qui peut conduire à la victoire un musulman. »

L'union intime du temporel et du spirituel a été dans le passé la marque de la propagande musulmane [2], elle caractérise

1. *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1886, p. 100.

2. Leopold von Ranke, *Weltgeschichte*, V, I, p. 103. La mort de l'illustre historien qui, en dépit de son grand âge avait entrepris la rédaction d'une *Histoire universelle* et l'avait poussée jusqu'aux environs de l'an 1000, a surpris ses admirateurs, qui ne se consoleront pas de voir ce monument inachevé.

aujourd'hui la résistance que l'islamisme oppose à nos idées, à notre langue, à notre domination.

Pour être en état d'affronter la lutte à armes égales, il faut que les représentants de la France, à tous les degrés, soient initiés non seulement à l'idiome, mais encore à la religion de ceux qu'ils prétendent gouverner. Le concours des interprètes, pour excellents qu'ils soient, ne suppléera jamais à l'entretien spontané, intime, familier, entre deux hommes qui, tout en conservant les distances, échangent directement leurs idées et les modifient l'un au contact de l'autre L'action de nos fonctionnaires, préfets, sous-préfets, administrateurs civils, commandants militaires, conseillers, juges, percepteurs, etc., etc., ne s'exercera d'une manière vraiment décisive sur les indigènes que lorsque ceux-ci sentiront en eux à la fois la supériorité de la force et de la science, lorsque, pour employer une expression vulgaire, ils trouveront en eux à qui parler en toute circonstance. L'isolement des exilés, qui

vont maintenant en Algérie ou en Tunisie comme des disgraciés, cesserait comme par enchantement si, instruits par l'exemple de ce que l'Angleterre pratique avec succès aux Indes, nous assurions le recrutement d'un personnel préparé à l'administration de nos colonies musulmanes et, en raison des avantages dont il serait comblé, énergiquement résolu à y commencer, à y poursuivre, à y terminer sa carrière.

La connaissance de l'arabe devant être la première condition requise de ceux qui posent leur candidature aux fonctions officielles en Algérie, en Tunisie, peut être également au Sénégal, comment la métropole pourvoira-t-elle à ces besoins reconnus, comment formera-t-elle ces contingents d'un nouveau genre, cette troisième armée destinée à organiser les conquêtes de la deuxième, de l'armée coloniale ?

Une solution a été proposée par un maître en linguistique qui, bien loin de composer une apologie « pour sa maison », a fait une tentative pour la démo-

lir, et a indiqué, devant un nombreux auditoire, *comment on apprend les langues étrangères*, sans avoir recours aux procédés scientifiques qu'il a lui-même mis en vogue dans notre jeunesse française [1]. Impitoyable pour « l'école des mots et des dictionnaires », M. Bréal, qui a si souvent expliqué les uns et feuilleté les autres, lorsqu'il ne les a pas composés, s'est déclaré partisan de l'empirisme, de l'éducation de l'oreille, de la pratique à outrance, de la conversation, fût-ce avec des gens inférieurs en intelligence et en éducation, de l'acclimatement dans un pays pour s'y instruire, non sur des pages inanimées, mais dans des relations constantes avec les habitants, des voyages, où l'air ambiant que l'on respire

1. La conférence de M. Michel Bréal a été faite à l'Association scientifique, le 27 février 1886. Elle a paru dans le *Bulletin de l'Association* (1886), p. 391-412; dans la *Revue bleue* du 13 mars 1886, p. 324-334; enfin dans la *Revue internationale de l'enseignement* du 15 mars 1886, p. 235-255.

apprend mieux que tous les maîtres la prononciation des mots, la construction des phrases, le maniement de la langue.

Si cette méthode est la meilleure, si l'accumulation du bagage grammatical et lexicographique ne peut engendrer que des mésaventures analogues à l'odyssée lamentable de M. Fr. Gouin, comment se fait-il que d'un côté, si j'excepte de remarquables exceptions, la grande majorité des fonctionnaires envoyés en pays musulman, comme des diamants bruts qu'on a négligé de polir d'avance, aient vécu à côté des Arabes, les aient frôlés et côtoyés sans se mêler à eux, sans partager leur vie, sans comprendre jamais autre chose que des bribes de ce qu'ils disent, sans devenir aptes à discuter leurs idées; comment se fait-il, au contraire, que vos aînés, vos camarades d'hier, ceux à la suite desquels vous emboîtez le pas et qui viennent de quitter mon enseignement théorique pour se lancer dans la vie pratique, n'aient eu à traverser qu'une très courte période de tâtonnements, deux ou

trois mois à peine, pour se montrer capables de rendre des services justement appréciés, pour être en état de consacrer utilement leurs connaissances patiemment acquises au maintien du prestige que la France a conservé et conservera en Orient ?

Les expériences faites par le Ministère des Affaires étrangères me paraissent avoir trop bien réussi pour ne pas tenter le patriotisme du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Justice, du Ministère des Colonies, du Gouvernement général de l'Algérie, du Protectorat de la Tunisie.

Le système préconisé par M. Bréal convient aux enfants pour leur fournir cette première couche d'un vocabulaire élémentaire, dont on élaguera plus tard les éléments de mauvais aloi, au moment où on l'enrichira, mais dont on profitera dans la recherche d'une culture supérieure.

L'enseignement secondaire a déjà d'autres exigences. En Allemagne, m'assure-

t-on, les gymnases, ne pouvant attirer à eux l'élite de nos maîtres, ont renoncé à faire enseigner le français et l'anglais par des Français et par des Anglais.

L'enseignement supérieur s'accommode encore moins de collaborateurs qui allèguent comme titre principal le hasard qui les a fait naître dans tel ou tel pays. A l'École des langues orientales, l'accession de répétiteurs indigènes n'a pas réalisé les espérances qu'avaient conçues les partisans de cette innovation [1]. Ces auxiliaires n'ont commencé à nous seconder avec efficacité que du jour où ils ont adopté nos habitudes pédagogiques.

Me sera t il permis de noter ici une impression personnelle? Pour ma part, j'ai constaté un phénomène inverse de celui qu'a signalé M. Bréal. Les mots s'impri-

1. Le gouvernement allemand me paraît se créer d'étranges illusions à cet égard dans les projets qui ont été élaborés et soumis au Conseil fédéral au sujet du Séminaire oriental, qu'il se propose de fonder à Berlin.

ment dans mon intelligence moins par une perception de l'oreille que par une mise en mouvement des yeux, et la mémoire me les fournit dans une image plutôt que dans un son. Est-ce une infirmité de mon optique individuelle ? Je ne sais, mais une langue, qui n'a pas son alphabet, ne tracera jamais dans mon esprit un sillon profondément creusé. J'ai toujours regretté que le latin et le français n'eussent point de caractères distincts, et le contre-sens commis par l'application des lettres arabes à l'orthographe du persan et du turc m'a fait de bonne heure renoncer à posséder les trois langues musulmanes. Je n'aurais jamais pu apprendre le zend ni dans le *Manuel* de Justi, ni dans la *Grammaire* de Hovelacque, parce que l'un et l'autre font usage de transcriptions. Les formes seules des lettres, avec la variété de leurs combinaisons et de leurs compositions, me rappellent les mots, comme on rattache les théorèmes à des figures géométriques.

La prononciation, qui a précédé l'écri-

ture, mais qui, après s'être cristallisée en elle, n'a pas cessé de s'altérer par le jeu des organes et l'usure du langage, sera peut-être enseignée par un professeur imbu de ces principes d'une manière un peu idéale et plus conforme aux lois de la phonétique qu'aux caprices de l'usage.

Mais rassurez-vous : vous vous serez bien vite approprié la manière de prononcer et de s'exprimer usitée dans les milieux divers où vous serez appelés à vivre. Seulement, renseignés avec précision sur les conventions et les artifices, par lesquels la langue littéraire s'est déformée et abâtardie, vous vous arrêterez à temps sur la pente où vous risqueriez de glisser, et vous maintiendrez sans pédantisme votre langage sur des hauteurs qui ne le rendront pas inaccessibles, mais qui feront rechercher votre société et respecter votre autorité par les indigènes bien élevés, par les Arabes instruits.

L'étude du Coran, à laquelle nous allons nous livrer ensemble, sera pour vous

un levier puissant pour agir sur les musulmans. Non seulement le Coran est le modèle, le miracle [1], que tous les écrivains musulmans cherchent à imiter de loin dans leur style, mais encore ils enchâssent dans leurs productions tantôt une phrase du texte sacré, tantôt un mot détaché, tantôt une allusion discrète à un passage qu'il faut avoir présent à la pensée pour ne point s'égarer dans l'interprétation. Les pièces officielles elles-mêmes n'échappent pas à ce besoin qu'éprouve le musulman d'étaler son érudition spéciale. Elle pénètre jusque dans la conversation, pour peu que l'on s'entretienne avec des personnages d'un certain rang. La langue du Coran n'a-t-elle pas envahi, à la suite de la religion et de l'écriture, le persan et le turc?

Sans vouloir diminuer l'importance des études littéraires auxquelles je vous convie aux divers degrés de mon enseigne-

1. Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes* (tr. de Slane), I, p. 194.

ment de l'arabe, je crois pouvoir affirmer que la connaissance intime du Coran sera pour vous d'une utilité plus immédiate et plus constante que nos excursions dans des jardins fleuris avec les Séances de Harîrî, en pleine végétation d'une nature luxuriante avec l'Autobiographie d'Ousâma, dans des steppes arides avec le Livre de Sîbawaihi.

Partout où j'essaye de vous conduire, vous répondez à mon appel avec le même zèle, avec une égale assiduité. La France ne laissera pas se consumer, dans l'inaction et le découragement, ces forces vives qui lui offrent leur concours pour le maintien et le développement de sa puissance dans les prolongements de son territoire sur la côte africaine de la Méditerranée.

Le Puy. — Imprimerie de Marchessou fils.

